



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Agence Guinéenne d'Évaluations Environnementales



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

AGENCE GUINÉENNE D'ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

RAPPORT D'ATELIER SUR LES OUTILS
D'INTÉGRATION DES QUESTIONS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE
PROGRAMME SIMANDOU 2040

DU 11 AU 13 MAI 2026 À L'HÔTEL RIVIERA

Commission Néerlandaise pour l'Evaluation
Environnementale

13 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
1 INTRODUCTION	3
2 PARTICIPANTS.....	4
3 APERÇU DU PROGRAMME (POUR LES DETAILS, VOYEZ LES TDR).....	4
4 LES SUJETS LES PLUS IMPORTANTS DISCUTES LES JOURS 1 ET 2	4
5 JOUR 3 : LE PITCH	5
PITCH 1. QU'EST-CE QUE LA MISE EN ŒUVRE DU PS2040 ?	5
PITCH 2. QUI SERA RESPONSABLE DE CETTE MISE EN ŒUVRE ?	6
PITCH 3. QUELLE VALEUR L'AGEE PEUT-ELLE APPORTER A LA PLANIFICATION DU PS2040 ?....	6
PITCH 4. QUE FAUT-IL POUR RENDRE CE ROLE DE L'AGEE EFFECTIF ?	7
PITCH 5 QUEL ROLE LES TEXTES GUINEENS SUR L'ENVIRONNEMENT PEUVENT-ILS JOUER ?	8
PITCH 6 COMMENT ORGANISER UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE PLURIANNUEL ?	8
6 RECAPITULATIF DU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGEE	9
VISION ET PLANIFICATION STRATEGIQUE	9
ARCHITECTURE DE GOUVERNANCE ET COORDINATION.....	9
VALEUR AJOUTEE DE L'AGEE DANS LA PLANIFICATION	9
CONDITIONS D'EFFECTIVITE	9
CADRE REGLEMENTAIRE	9
PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PLURIANNUEL.....	9
QUELQUES AUTRES OBSERVATIONS	10
7 RECOMMANDATIONS.....	11
8 CONCLUSION.....	11
9 ANNEXES	12
LISTES DES PARTICIPANTS.....	12
PHOTOS DE L'ATELIER.....	16

1 INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Simandou 2040 (PS2040), la République de Guinée s'est engagée dans une dynamique ambitieuse de transformation économique, sociale et territoriale fondée sur la valorisation durable de ses ressources naturelles et minières. Ce programme stratégique, structuré autour de cinq piliers majeurs et porté au plus haut niveau de l'État, vise à faire du développement minier un levier de croissance inclusive, de création d'emplois, de modernisation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Toutefois, les enjeux associés au développement des grands projets structurants, notamment dans le secteur minier, exigent une prise en compte renforcée des dimensions environnementales, sociales, climatiques et de gouvernance afin de garantir la durabilité des investissements et la préservation des ressources naturelles.

C'est dans cette perspective que l'Agence Guinéenne d'Évaluation Environnementale (AGEE), avec l'appui de la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE), a organisé du 11 au 13 mai 2026 à Conakry un atelier de formation sur les outils d'intégration des questions de développement durable dans le Programme Simandou 2040 destiné aux cadres des Bureaux de Stratégie et de Développement (BSD) des ministères sectoriels et aux cadres de l'AGEE.

Cet atelier a réuni, hormis les cadres de l'AGEE et des BSD sectoriels, des invités des organisations de la société civile, des experts scientifiques ainsi que plusieurs partenaires techniques, autour des enjeux liés à l'intégration de l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (ÉESS) dans les politiques, plans et programmes du PS2040.

Les échanges ont permis :

- D'améliorer la compréhension des outils d'intégration du développement durable et les fondements de l'EESS comme outil de planification stratégique, ainsi que leur application à l'aménagement du territoire dans le contexte du Programme Simandou 2040.
- D'identifier les principaux enjeux stratégiques environnementaux et sociaux du PS2040 ;
- De clarifier le rôle de l'AGEE dans le processus de planification stratégique et des BSD comme acteurs de la planification stratégique et d'ÉESS ainsi que leur interface avec l'AGEE au sein des ministères sectoriels ;
- Et de formuler des recommandations opérationnelles pour l'utilisation des principes de l'EESS dans la mise en œuvre du PS2040 et institutionnaliser les acquis de la formation au sein des institutions concernées.

2 PARTICIPANTS

- Cadres de l'AGEE (env. 40)
- Cadres des Bureaux Stratégiques de Développement d'environ 5 ministères (env 10)
- ONG, Scientifiques, Cabinets d'étude (env 10)
- Intervenants : Dr. Seydou Cissé (DG AGEЕ), SG MEDD Karim Samoura, 8 cadres de l'AGEE, du part de la CNEE : Dan Lansana Kourouma, Marc-Antoine Ladouceur, Sibout Nooteboom, Edy Blom (à distance).

3 APERÇU DU PROGRAMME (POUR LES DETAILS, VOYEZ LES TDR).

- Jour 1
 - o Allocutions
 - o Présentation par la CNEE sur les pratiques internationales de planification-évaluation des grands programmes de développement
 - o Présentation par la CNEE sur les pratiques internationales d'Evaluation Environnementale pour les grands programmes de développement et les Politique, Programmes et Plans), focus : section minière
 - o Discussion en panel et avec la salle. Membre du panel : Dr. Seydou Cissé (DG AGEЕ), et au nom de la CNEE : Dr. Marc Antoine Ladouceur, Prof. Dan Lansana Kourouma, Dr. Sibout Nooteboom
- Jour 2
 - o Exercices interactifs en groupes : comment le Programme Simandou 2040 peut-il contribuer au développement durable de la Guinée ?
 - o Allocution SG Karim Samoura
 - o Podcast [Karim Samoura](#)
 - o [Film instructif](#) sur la création des cartographies en SIG et comment visualiser facilement les scenarios de développement (toute open source).
- Jour 3
 - o Coproduction d'un pitch de 10 minutes par les cadres de l'AGEE, destiné à positionner l'AGEE comme partenaire stratégique dans la mise en œuvre du PS2040 — vers des projets bancables et des réformes réalisables.

4 LES SUJETS LES PLUS IMPORTANTS DISCUTES LES JOURS 1 ET 2

- Contenu : identifier les enjeux du PS2040 (basé sur une traduction des ODD pour ce contexte).
 - o Les forces et faiblesses de la Guinée en vue du développement durable
 - o Les enjeux stratégiques
 - o Outils à utiliser pour leur analyse en plus détail.
 - o Les pistes d'action des chefs de projet des cellules d'exécution dans les différents départements ministériels.

- Processus : identifier les parties prenantes à inclure dans la suggestion et la comparaison des scénarios alternatives pour arriver aux projets PS2040 (dont 65 prioritaires) le plus durable possible. Outils pour inclure les parties prenantes (consulter et mobiliser les parties prenantes).
- Procédure : la présentation du contenu et du processus que vous trouvez utile aux décideurs (chefs de projets PS2040) ; quoi à faire maintenant (actions prioritaires à mettre en œuvre) ? qu'est-ce qu'y apporteraient l'EES et l'EIES détaillées ? (Quelle est la valeur ajoutée de l'EES au processus de planification). Présenter les étapes du processus d'intégration du DD dans le PS2040 (acteurs et outils) Entre autres :
 - o Cadre légal de planification (attributions des départements ministériels/directions techniques) et d'EES (procédure en vigueur)
 - o Comment intégrer l'EES dans les plans et programmes issus des axes stratégiques du PS2040 (Outils à utiliser/démarche à utiliser)
 - o Coordination entre les autorités touchées (amélioration de la concertation intersectorielle)
- Les scénarios miniers / scénarios prospectifs de développement du secteur minier guinéen
 - o Scénarios miniers
 - o Leurs impacts sur les 5 piliers
 - o Pour quels éléments miniers (plan ou programme) cela vaut la peine d'entamer une EES complète, pour quels éléments il suffira de faire des analyses plus globales/plans ou programmes ne nécessitant pas d'EES

5 JOUR 3 : LE PITCH

L'exercice de pitch du Jour 3 a mobilisé six groupes de cadres de l'AGEE, chacun mandaté pour répondre à une question stratégique précise sur l'intégration du développement durable et de l'ÉE dans le Programme Simandou 2040 (PS2040), en valorisant le rôle et les responsabilités de l'AGÉE en tant qu'organisation qui peut assurer ce rôle. Les rapporteurs ont présenté en séance plénière ; le Directeur général de l'AGEE a conclu chaque séquence par une synthèse directrice. Les notes ci-dessous en reconstituent le résumé.

PITCH 1. QU'EST-CE QUE LA MISE EN ŒUVRE DU PS2040 ?

Rapporteur : M. Fodé Moussa COULIBALY (Assistant Technique AGÉE)

Le groupe a posé le PS2040 comme une opportunité structurante pour la Guinée, dotée d'une vision stratégique à horizon 2040 dont la finalité est le partage équitable des ressources naturelles et le bénéfice de l'ensemble de la population. Le Programme, adopté sous la présidence de la Transition et piloté par une commission

stratégique à très haut niveau, repose sur cinq piliers et un axe transversal de gouvernance et de développement durable.

Trois éléments ont été dégagés :

- L'inclusion de toutes les parties prenantes de la société et de la population dans les bénéfices du développement ;
- L'identification et la valorisation des opportunités économiques et sociales générées par les grands projets ;
- La coordination intersectorielle pour prévenir les superpositions de projets et anticiper les conflits d'usage du territoire.

Synthèse du DG : Le programme s'articule autour d'une vision pluriannuelle (quinze ans) portée au niveau présidentiel. Son objectif est le partage équitable des ressources et le bénéfice de toute la population, ce qui exige inclusion, identification des opportunités et coordination active pour éviter les superpositions et les conflits, dont ceux d'usage du territoire.

PITCH 2. QUI SERA RESPONSABLE DE CETTE MISE EN ŒUVRE ?

Rapporteur : M. Fodé KOUROUMA (Chef d'Antenne Régionale AGEE de Boké)

Le groupe a identifié une architecture de gouvernance à plusieurs niveaux :

- Un comité stratégique national, chargé des réformes institutionnelles, de l'orientation stratégique des programmes et du suivi des réformes ;
- Une unité de gestion à créer, responsable de la coordination des actions, du contrôle de performance et de l'exécution des programmes prioritaires ;
- Les ministères sectoriels, chargés d'élaborer les programmes et projets relevant de leurs attributions ;
- Les collectivités locales et les entreprises minières, à mobiliser depuis la base pour ancrer les projets dans les réalités territoriales.

Le groupe a insisté sur le fait que plusieurs projets relevant de secteurs différents interviendront sur des zones communes, ce qui rend la concertation préalable indispensable.

Synthèse du DG : La coordination s'impose à tous les niveaux. L'inclusion des collectivités locales dans les projets est impérative pour prendre en compte leurs préoccupations. Un comité de coordination sectorielle, articulé aux mécanismes déjà prévus dans le PS2040, pourrait définir les modalités de priorisation des projets et le calendrier d'action.

PITCH 3. QUELLE VALEUR L'AGEE PEUT-ELLE APPORTER A LA PLANIFICATION DU PS2040 ?

Rapporteur : Mme Mariame TRAORE (Chef d'Antenne Régionale de l'AGEE à Kindia)

Le groupe a dégagé cinq axes de contribution de l'AGEE :

- Identification et intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les choix stratégiques (PPP), pour orienter la planification vers un développement équilibré ;
- Expertise et appui à l'anticipation des risques : l'AGEE peut réaliser des études, formuler des recommandations et alerter sur les impacts négatifs potentiels avant qu'ils se matérialisent ;
- Renforcement de la durabilité des projets, en réduisant les risques environnementaux et en accompagnant les porteurs de projets tout au long du cycle de planification ;
- Coordination et sensibilisation : l'AGEE peut jouer un rôle de facilitateur entre les acteurs publics, les partenaires privés et la société civile, en créant des espaces de dialogue structurés ;
- Rôle de conseiller stratégique auprès des décideurs : au-delà de la dimension technique, l'AGEE peut contribuer à la conciliation entre impératifs de développement économique et exigences de durabilité.

Synthèse du DG : La valeur ajoutée de l'AGEE repose sur trois piliers : (1) l'intégration des dimensions environnementales, climatiques, de genre et de biodiversité dès la phase de planification : avant que les orientations stratégiques ne soient arrêtées ; (2) la capacité à anticiper les risques et à proposer des alternatives comparatives (y compris des scénarios) ; (3) l'apport d'un appui technique et scientifique qui met des outils rigoureux au service des décideurs. L'AGEE dispose des experts et peut mobiliser l'expertise internationale requise. La coordination intersectorielle revient comme fil conducteur.

PITCH 4. QUE FAUT-IL POUR RENDRE CE RÔLE DE L'AGÉE EFFECTIF ?

Rapporteur : M. Sory DOUMBAYA, Chef Service Norme et Réglementation (Planète 1)

Le groupe a identifié deux conditions fondamentales :

- Le renforcement des capacités sectorielles : l'AGEE doit appuyer les ministères dans la conception de leurs programmes, en les guidant pour que les projets issus du PS2040 s'inscrivent dans une logique de développement durable. Cela implique un accompagnement structuré à chaque étape de la planification.
- Le positionnement amont de l'AGEE : pour que son intervention soit déterminante, l'AGEE doit être présente dès la conception des PPP, bien avant l'élaboration des termes de référence d'évaluation. C'est à cette étape que l'influence sur les choix stratégiques est réelle.

Synthèse du DG. La coordination ressort une fois de plus comme condition première. Le renforcement des capacités est indissociable du déploiement de l'outil ÉESS, encore largement méconnu des acteurs sectoriels. L'élément fondamental reste la préservation du développement durable dans les projets, ce qui exige que l'AGEE soit présente aux côtés des planificateurs sectoriels dès le début, avec une capacité d'encadrement scientifique et technique. Il faut également examiner la façon dont

chaque secteur s'appropriera et utilisera l'outil dans sa propre pratique de planification.

PITCH 5 QUEL ROLE LES TEXTES GUINEENS SUR L'ENVIRONNEMENT PEUVENT-ILS JOUER ?

Rapporteur : M. Aboubacar SYLLA (Directeur Général Adjoint de l'AGEE)

Le groupe a rappelé que la Guinée dispose d'un cadre juridique environnemental opérationnel. Code de l'environnement (2019), décret de 2022 sur l'ÉESS qui protège les communautés, les ressources naturelles et le cadre de vie. Ce corpus réglementaire constitue un levier à faire valoir, non une contrainte supplémentaire.

L'AGEE développe par ailleurs des guides et des directives sectorielles pour opérationnaliser ces textes dans la pratique des projets du PS2040.

Synthèse du DG : Le cadre réglementaire est en place et il convient de le mettre en avant systématiquement. L'ÉIES des projets doit s'inscrire dans ce cadre avec rigueur. L'AGEE a réalisé un travail considérable ces dernières années pour développer les guides et directives d'application. Il reste à en assurer la diffusion et l'appropriation. Dans le contexte du PS2040 et de l'ÉESS, ce cadre doit être adapté et promu, non perçu comme un fardeau, mais comme un instrument de valeur ajoutée.

PITCH 6 COMMENT ORGANISER UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE PLURIANNUEL ?

Rapporteur : M. Mohamed Lamine 1 CAMARA (Conseiller Relations Institutionnelles à AGE)

Le groupe a structuré sa réponse autour de trois conditions de succès :

- La création d'un cadre de réflexion institutionnalisé pour l'intégration de la durabilité dans le PS2040, avec des points focaux désignés dans chaque secteur ministériel ;
- La mobilisation de ressources, humaines et financières, sur toute la durée du programme, pour assurer un suivi continu et non ponctuel ;
- La désignation d'une personnalité dotée d'un fort leadership intersectoriel pour piloter ce processus, avec une connaissance approfondie du terrain, une capacité à garantir la transparence et la redevabilité, et une maîtrise de la gestion de projet.

Synthèse du DG : Un cadre de concertation structuré s'impose pour définir une feuille de route partagée.

L'intégration des ODD dans ce cadre permet d'articuler l'axe transversal du PS2040. La question du point focal, faut-il se limiter à un point de contact par secteur ou constituer une équipe dédiée ?

L'équipe formée lors de cet atelier constitue un premier noyau sur lequel s'appuyer. Le pilotage exige un communicant efficace, capable de coordonner l'intersectoriel, avec un leadership exceptionnel, de la rigueur, de la transparence et de la discipline.

6 RECAPITULATIF DU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGEE

En clôture de l'exercice, le DG de l'AGEE a synthétisé les six pitches en dégageant six axes directeurs pour la suite :

VISION ET PLANIFICATION STRATEGIQUE

Le PS2040 repose sur une vision à quinze ans portée au plus haut niveau de l'État. Son objectif fondamental (le partage équitable des ressources au bénéfice de toute la population) exige, l'analyse du genre, inclusion, identification des opportunités et coordination active pour prévenir les superpositions de projets et anticiper les conflits d'usage du territoire.

ARCHITECTURE DE GOUVERNANCE ET COORDINATION

Les ministères sectoriels conçoivent les programmes à leur niveau avant de soumettre les projets au PS2040. Cette mécanique nécessite une planification rigoureuse et une concertation préalable entre secteurs pouvant avoir des intérêts divergents ou intervenir sur des zones communes. Un cadre de concertation et de coordination s'impose pour évaluer les alternatives et sélectionner les projets les plus conformes à la vision présidentielle.

VALEUR AJOUTEE DE L'AGEE DANS LA PLANIFICATION

L'intégration des dimensions environnementales, du changement climatique, du genre et de la conservation de la biodiversité doit être transversale à l'ensemble du programme. La meilleure façon d'y parvenir est de positionner l'AGEE dès la phase de planification des projets, avant que les orientations stratégiques ne soient arrêtées. C'est à cette étape que l'outil d'évaluation globale et stratégique peut le mieux structurer la comparaison de scénarios et l'intégration des objectifs de développement durable y compris les dimensions climatiques et d'inclusion sociale.

CONDITIONS D'EFFECTIVITE

L'AGEE peut mobiliser ses compétences techniques et scientifiques pour accompagner les cellules et unités d'exécution du PS2040 tout au long de la planification renforcement des capacités, identification des ressources complémentaires nécessaires, création d'un cadre de concertation intersectorielle pour une meilleure coordination et mobilisation des ressources.

CADRE REGLEMENTAIRE

Les textes réglementaires actuels offrent une base solide pour mettre en œuvre le PS2 tout en préservant l'environnement et le bien-être des communautés. Les ressources externes peuvent être mobilisées pour accompagner les unités d'exécution.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PLURIANNUEL

Face à la faiblesse encore répandue de l'appropriation de l'outil d'intégration et d'évaluation stratégique, un programme pluriannuel de renforcement des capacités est indispensable. Il devra définir un cadre institutionnel, voire des comités de suivi,

capables d'accompagner les ministères sectoriels dans l'intégration des ODD, des enjeux climatiques, de la conservation et de l'inclusion sociale dès la phase de planification. Ce programme tracera une feuille de route progressive de montée en compétences, jusqu'à l'atteinte d'un niveau de maturité suffisant pour que l'ÉESS soit utilisée de façon systématique dans la planification sectorielle.

Les rapporteurs étaient des hauts cadres de L'AGEE, donnant avis stratégique à leur DG.

Pitches des rapporteurs des groupes pour les questions :

1. La mise en œuvre du PS2040 c'est quoi ? M. Coulibaly
2. Qui sera responsable pour cette mise en œuvre ? M. Kourouma Antenne Régionale de Boké
3. Quelle valeur l'AGEE peut en principe ajouter à ce processus de planification ? Mariama Traoré, Antenne Régionale de Kindia
4. Qu'est-ce qui est nécessaire pour rendre ce rôle de l'AGEE effectif ? M. Sory Doumbaya
5. Quel rôle les textes guinéens en matière de la protection de l'environnement et de la biodiversité peuvent-ils jouer ? M. Sylla, DG Adjoint
6. Comment organiser un processus d'apprentissage pluriannuel ? Lamine Camara
7. Groupe 'bonus' : Mme M'mahawa Sylla.

Le DG prend des notes durant un pitch d'un rapporteur

QUELQUES AUTRES OBSERVATIONS

- Les ministères sectoriels perçoivent souvent l'AGEE comme un facteur de retard dans la planification. Il convient d'éviter cet écueil. Comment traiter les dossiers d'évaluation dans des délais raisonnables pour préserver la crédibilité de l'AGEE auprès des décideurs ?
- Dans cette phase amont, une approche proportionnée s'impose : ne pas être perçu comme une contrainte supplémentaire, mais comme un appui méthodologique. Des outils simples seront utiles : une grille de lecture des ODD traduite pour le contexte guinéen, ou une liste d'instruments d'analyse et de consultation à considérer selon les enjeux.
- La décision de soumettre ou non un plan ou programme à une évaluation formelle relève in fine des chefs de projet de planification. L'AGEE a un rôle d'appui et d'avis ; c'est aux planificateurs qu'il appartient d'en tirer les conclusions opérationnelles, y compris les termes de référence.
- L'atelier appelle une feuille de route concrète pour assurer la continuité post-formation, ancrée dans un cas pilote opérationnel. Le DG de l'AGEE a confirmé

son engagement personnel dans ce suivi. Il a également précisé que la communauté scientifique reste un partenaire à part entière dans ce processus.

7 RECOMMANDATIONS

- Créer un cadre permanent de concertation AGEE–BSD et désigner officiellement des points focaux ÉESS dans les ministères sectoriels ;
- Élaborer rapidement des outils simplifiés d'intégration des ODD et du DD.
- Positionner systématiquement l'AGEE en amont des processus de planification;
- Lancer avec l'appui de la CNEE une ÉESS pilote sur un axe stratégique du PS2040.

8 CONCLUSION

L'atelier de formation a permis de poser les bases d'un processus structurant visant à intégrer durablement les principes du développement durable et les outils de l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique dans le Programme Simandou 2040.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route pour l'intégration des principes et des outils de l'EESS dans le PS2040 permettra :

- D'améliorer la qualité stratégique des décisions publiques ;
- De renforcer la coordination intersectorielle ;
- D'anticiper les risques environnementaux et sociaux ;

Et de promouvoir un développement durable, inclusif et résilient pour la Guinée.

9 ANNEXES

- Listes des participants
- Photos de l'atelier

LISTES DES PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénoms	Structure	Fonction
1	Diallo Alpha Hamadou Cellou	Guinée Ecologie	Charge de projet
2	GONOTEY ROGER	MAGIC ENVIRONNEMENT	charge de projet
3	Abdoulaye Conde	H. Elevage	Point focal
4	Mamadouba Conde	H. Elevage	charge d'études
5	Kadiatou Keita	OGPNAF	chefe cellule
6	Cap. Fatoumata Binta Kanké	OGPNAF	chefe cellule tourisme
7	Amara Bonero Sylla	ONG Planète Verte	Membre chef service
8	Sow Thierno Halib	BSA/MES	service études

9	Kaba Karifala	BSA/MES	charge d'études
10	Mamady TOUNKARRA	OGPNAF	chef de département
11	Aboumoussa Sidiki	ACGP	chef d'animation
12	KOSSINANTAO Hama	ACGP	charge d'études
13	Zourafane Camara	NATU/MAHA	chef de service études
14	Aboubacar Sidiki SYLLA	BSD/MEDD	chef cellule stratégie
15	Aboubacar Sylla	BSD/MEDD	chef de cellule
16	CAMARA Alkaly, PhD	DNH/MAHA	DNA/Directeur Nat. Adg
17	Dr. Dan Lansana Kourouma	AT AGEE	chef de mission
18	Beatake Kolié	AT AGEE	Représ. sociale
19	Mamadou Salieu DIAZLO	Guinée Ecologie	CTP
20	BANGOURA FODE ROUSSA	BSD/MPEN	Division Affaires Financières
21	Abdourahmane Camara	BSD/MPEN	Commissaire Régional
22	Ouman Kallio	BSD/MPEN	BSD/MPEN

23	DIALLO AMADOU	M. INFRASTRUCTURE	CONSEILLER PSE
24	SYLLA Aboubacar H'di'G'	M. Infrastructure	AGA/BSD
25	Cisse Seydou	MEDD	DG/AGEE
26	CAPUANA (FATOUATA)	BSD/HUM	En service (BSA)
27	Doumbouya Mohamed	MEDD	DT/DSCA/AGEE
28	TRAORE' MARIE	MEDD	chef de A.R. Koudou
29	DOUMBOUTYA SORY	MEDD/AGEE	chef de service
30	Toure Fatoumata Yara	MEDD	chef de service
31	Koundiana Fataou	AGEE	chargée d'étude
32	CONDE Aboubacar	AGEE	chef de service
33	SYLLA Aboubacar	AGEE	DG
34	Fodé Moussa Koulibaly	AGEE	Assistant
35	Mamadou Sylla	AGEE	Assistant
36	Marthe Tinda RAMANO	AGEE	chef de service

37	Bèh Saran chief	AGEE	chef de service
38	Koumbalou Syllamé	AGEE	chef de service
39	Moussa Camara	AGEE	Assistant Technique
40	Kémo CAMARA	AGEE	ITE/ES Interim
41	Moussa Larisse Hissata Cig	AGEE	AGEE/AG/MT
42	Arena Touba Gouna	AGEE	chef de service
43	Fodé Koumbouma	AGEE	CAIZ - Boko
44	SYLLA Mohamed Aboubacar	AGEE	chargé d'étude
45	Moumouni' Nourou Abdou	PGRNME	SSE
46	Taïbou Camara	Dst Direct	AGEE
47	Abdoulaye Bourack Sangouma	AGEE	chef section digitalisation et BMD
48	Diaka Kasa	AGEE	chargé d'étude
49	Kany Bougo	AGEE	stagiaire
50	Alpha Mph Balle	AGEE	DAT

51	Camara Mohamed	AGEE	Assistant
52	Lama DORE	AGEE	Assistant SNR
53	Camara Amara	AGEE	S. SEP
54	Fatoumata Cisse	AGEE	Charge d'étude
55	Sylla Hara Hama Tiguindoumka	AGEE	chef section ISO
56	Gnamakoro Condé	BSD/MMG	chef cellule Planification
57	Abdoulaye Dondo TOURE	BSD/MMG	Charge d'étude SPSE
58	Imelucani yattala	MEFB	charge d'educa
59	Aminata Bally Keita	MEFB	charge d'étude
60	Dramane Keita	AGEE	Assistant
61	Tramel Sayon	OPBR	Assistant chef section
62	HABA Hoko	INSV	Informat ^{ion} Economie
63	Sylla Foulématorou	AGEE	A.R. Sonakuy
64	Mouali Nicole Delamou	AGEE	Co section DIS/ES

65	Foulématorou Soumah	AGEE	charge d'étude
66	Adama nelytha camara	Assistante	nelytha.ssgmail
67	Siba onikoyamou	AGEE	Assistant
68	Fodé MaHawa Camara	DNH	chef direction Etude et planification
69	Sékou Condé	SGG	charge d'Etude
70	Fatoumata Sayon Gue	MT	chargé DG/BSI
71	Amadou Iliass Diatta	MT	chef section
72	Siba onikoyamou	AGEE	Assistant
73	Amadou Boudi Belali	MT	Président
74	Mohamed Lamine 1 CAMARA	AGEE	Conseiller R.I
75	Harouna Bourde	AGEE	A.T
76	Layba Sékou MARA	BSD/MSHP	CI/ES
77	Antoine Fassin Loma	BSD/SGG	Agent
78	Dramane Keita	AGEE	Assistant

80	Amadou Sy Savane	AGEE	chef H. Adjoint
81	Dr Djénaba BAIG	DNHP	chefe section S. Pan
82	Dr Adama Haské	RR/DSHP	chef DEP
83	Sylla Seydouba	DNER	chargé d'étude
84	Saramoudou-Berete	DNEC	chargé d'étude
85	Sarata Fofana	HGEE	JAC
86	Sina Sidibé	HGEE	Assistante Executive
87	Haba HOKO	DNSV	chef section
88	Madina Sylla	AGEE	ARR/Beki
89	Ahmadou Tiguidanké Sylla	AGEE	chef section

PHOTOS DE L'ATELIER

